

Rapport du jury d'admission

Concours externe Ingénieur de Recherche BAP B - Sciences des Matériaux / Caractérisation Session 2022

1. Candidats admissibles

6 candidats ont été retenus lors de la phase d'admissibilité, parmi lesquels 3 femmes et 3 hommes.

Pour la phase d'admission, ces candidats devaient remplir un dossier composé d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation mis en ligne sur internet (via leur espace candidat sur Webitrf).

Les profils des candidats admissibles étaient assez variés. En particulier, certains paraissaient a priori un peu éloigné du profil du poste. Tous les candidats convoqués à la phase d'admission (voir paragraphe suivant) étaient détenteurs d'un doctorat, mais avec des niveaux d'expérience professionnelle hétérogènes depuis leur obtention (dont la date varie de 2012 à 2020 selon les candidats).

L'un des 6 candidats admissibles n'a pas rempli son dossier d'admission avant la date limite définie par l'établissement affectataire, ce qui l'a éliminé automatiquement de la phase d'admission. Les 5 candidats restants ont été convoqués. Parmi eux, 4 ont confirmé leur participation via leur espace candidat, et un n'a pas répondu. Ce dernier n'est finalement pas venu le jour de l'admission. Un autre candidat n'est également pas venu malgré sa confirmation de participation, son absence n'étant pas totalement inattendue car une partie de son dossier d'admission (la lettre de motivation) n'avait pas été remplie.

Finalement, 3 candidats se sont présentés le jour de l'admission (1 femme et 2 hommes).

2. Entretien avec le jury

Les candidats étaient pleinement au courant du déroulé de l'entretien de 45 minutes au total sans support, commençant par une présentation de 10 minutes maximum par le candidat de son parcours professionnel et de son expérience, et suivi par un échange d'au moins 35 minutes avec le jury sous la forme de questions-réponses.

Le jury avait décidé d'évaluer les entretiens sur la base des critères suivants :

- qualité de l'exposé (structuration, clarté, gestion du temps) et qualité des échanges avec le jury (dialogue, réactivité face aux questions, pertinence des réponses),
- motivation,
- connaissances techniques spécifiques au poste,
- aptitudes à occuper des fonctions de haut niveau,
- qualité de l'expression (rigueur et maîtrise, structuration des propos et des idées, fluidité de l'expression).

Sur ce profil de poste axé sur la caractérisation physico-chimique de matériaux par adsorption de gaz et analyse thermique, il est important que les candidats montrent leur réelle motivation à choisir cette voie d'ingénieur de recherche. En effet, et bien que les candidats et la personne recrutée puissent avoir des attentes légitimes de progression de carrière, il s'agit de ne pas recruter une personne qui aspirerait à des fonctions de chercheur plutôt que d'ingénieur de recherche. Les candidats admissibles ont tous réalisé une thèse de doctorat et un ou plusieurs contrats post-doctoraux généralement orientés recherche. Il était donc important pour les membres du jury de confirmer que les candidats avaient bien évalué et pris en compte le contenu de la mission et des activités du poste à pourvoir, à savoir d'une part, l'apport de leur expertise dans la caractérisation de matériaux par adsorption de gaz et analyse thermique, et d'autre part, la gestion d'un parc d'appareils de caractérisation.

Par ailleurs, il est attendu des candidats à ce niveau de responsabilité qu'ils puissent démontrer une certaine capacité à gérer le stress, et à réagir à des situations pratiques.

La présentation des candidats, ainsi que l'entretien avec le jury, ont été de qualité disparate selon les candidats. La majorité d'entre eux ont quand même montré qu'ils s'étaient bien préparés, mais la motivation à occuper un poste à la fois scientifique et technique (voir paragraphe précédent) n'a pas toujours été démontrée.

Les notes d'admission ont varié de 9/20 à 18/20.

En tenant compte des coefficients de 4 pour la phase d'admissibilité et de 5 pour la phase d'admission, le seuil d'admission pour la liste principale a été défini à 160, et celui pour la liste complémentaire à 125.

Le président du jury remercie les membres du jury, ainsi que le personnel de l'Université Toulouse 3 – Paul Sabatier en charge de l'organisation des concours, pour leur investissement et leur disponibilité, qui ont permis le très bon déroulement de ce jury d'admission.

Pierre MICOUD, Président du jury